



ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT

Rapport investissement responsable
**ODDO BHF SUSTAINABLE EURO CORPORATE
BOND**



Gérants : Bastian Gries, Maik Ohm, Tim Weber

AVERTISSEMENT



Ce document est établi par ODDO BHF AM SAS. L'investisseur potentiel doit consulter un conseiller en investissement avant de souscrire dans le fonds. L'investisseur est informé que le fonds présente un risque de perte en capital, mais aussi un certain nombre de risques liés aux instruments/stratégies en portefeuille. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement prendre connaissance du Document d'information clé (DIC) ou du prospectus de l'OPC pour une présentation exacte des risques encourus et de l'ensemble des frais. La valeur de l'investissement peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. ODDO BHF AM SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable. Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de ODDO BHF AM SAS. Les valeurs liquidatives affichées sur le présent document le sont à titre indicatif uniquement. Seule la valeur liquidative inscrite sur l'avis d'opéré et les relevés de titres fait foi. La souscription et le rachat des OPC s'effectuent à valeur liquidative inconnue.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible gratuitement sous forme électronique en anglais sur le site web à l'adresse suivante : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_non_professionnel/infos_reglementaire. Le fonds peut avoir été autorisé à la distribution dans différents États membres de l'UE. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions qu'elle a prises pour la distribution des parts du fonds conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Le DIC (DEU, FR, GB, ITL, NOR, POR, SWD) et le prospectus (DEU, FR, GB) sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS sur am.oddo-bhf.com ou auprès des distributeurs autorisés. Le rapport annuel ainsi que le rapport semestriel sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS ou sur le site Internet am.oddo-bhf.com.

La politique de traitement des réclamations est disponible sur notre site Internet am.oddo-bhf.com dans la rubrique informations réglementaires. Les réclamations clients peuvent être adressées en premier lieu à la messagerie suivante : service_client@oddo-bhf.com. Le fonds est autorisé à la commercialisation en Suisse. Le DIC, le prospectus ainsi que le rapport annuel et le rapport semestriel pour la Suisse du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant et Service de Paiements en Suisse, BNP Paribas Securities Services, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Switzerland.

Risques :

Les risques auxquels le fonds est exposé sont les suivants : risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque lié à la gestion discrétionnaire, risques liés à l'engagement sur des instruments financiers à terme, risque de contrepartie, risque de liquidité des actifs sous jacents, risque lié à l'investissement dans les titres spéculatifs à haut rendement, risque pays émergents, risque de durabilité et à titre accessoire : risque de change, risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles, risques liés à la conversion monétaire

Pays dans lesquels le fonds est autorisé à la commercialisation auprès du grand public :

Allemagne, Autriche, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Norvege, Portugal, Royaume-Uni, Suede, Suisse

Classification SFDR²

Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un ensemble de règles européennes visant à rendre le profil de durabilité des fonds transparent, plus comparable et davantage compréhensible par les investisseurs finaux. Article 6 : L'équipe de gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans le processus de décision d'investissement. Article 8 : L'équipe de gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) dans son processus de décision d'investissement. Article 9 : L'équipe de gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations fournies par le fournisseur externe de données ESG de la société de gestion.

Caractéristiques du portefeuille



Actif net du fonds	415 M€	Notation MSCI ESG AA		<table><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td></tr><tr><td colspan="7">Echelle de risque ⁽¹⁾</td></tr><tr><td colspan="2">6</td><td colspan="2">8</td><td colspan="3">9</td></tr><tr><td colspan="7">Classification SFDR²</td></tr></table>	1	2	3	4	5	6	7	Echelle de risque ⁽¹⁾							6		8		9			Classification SFDR ²						
1	2	3	4	5	6	7																										
Echelle de risque ⁽¹⁾																																
6		8		9																												
Classification SFDR ²																																

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise une croissance du capital sur le long terme. Le Compartiment investira au moins 2/3 de ses actifs totaux en titres de créance de sociétés publiques ou privées de tous secteurs. Il n'existe pas de limite géographique. 80% au moins des titres de créance sont libellés en euros.

Indicateur de référence : IBoxx € Corporates (TR)

Fin d'exercice fiscal : 31/10/2026

EXCLUSIONS

Tabac, biodiversité, charbon, nucléaire, armement conventionnel et non conventionnel, pétrole et gaz non conventionnels, UNGC, pétrole et gaz dans l'Arctique, OGM. Voir [politique d'exclusion ODDO BHF AM](#).

Sustainalytics fournit une analyse au niveau de l'entreprise, utilisée dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

(1) L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il s'échelonne dans une fourchette de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). Cet indicateur n'est pas constant et changera en fonction du profil de risque du fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer le SRI, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. L'atteinte des objectifs de gestion en termes de risque ne peut être garantie

(2) Les informations relatives au règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) sont consultables dans la rubrique Classification SFDR(2) du document.

©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission.

Copyright © Morningstar, Inc. Tous droits réservés.



Approche durable

TROIS PILIERS FONDAMENTAUX

1 | Exclusions

- **Normatives:** exclusion d'entreprises qui ne respectent pas certains standards internationaux (armes chimiques, mines antipersonnel, violation des principes du Global Compact...).
- **Sectorielle:** exclusion totale ou partielle de secteurs ou d'activités basées sur des considérations éthiques (tabac, jeux d'argent, armement, divertissement pour adultes / pornographie, charbon...).

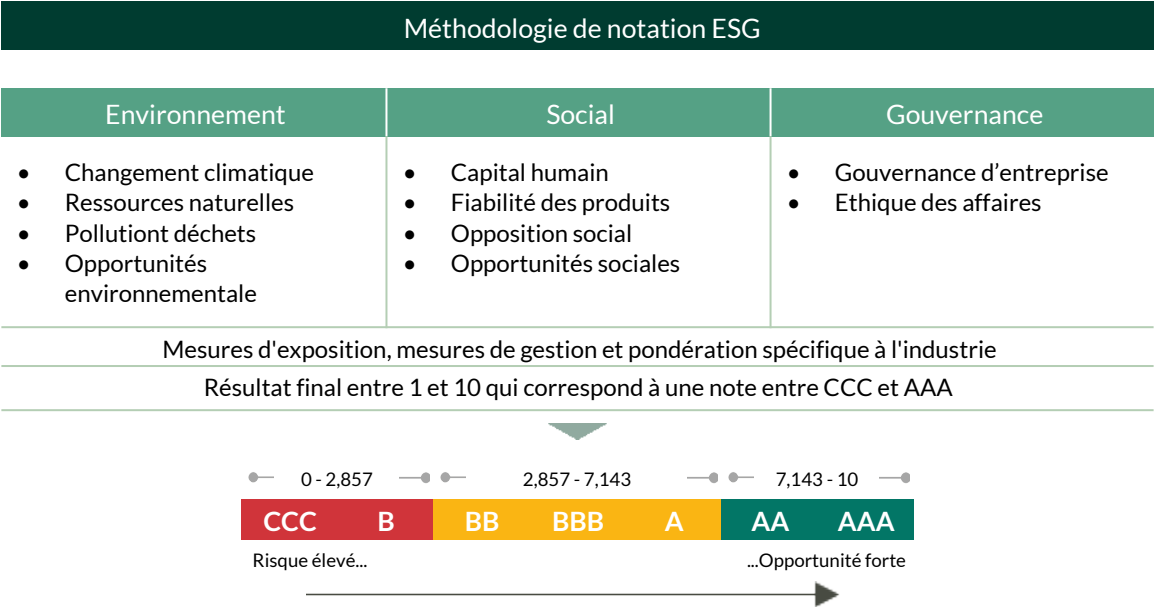
2 | Notations ESG

- Utilisation des données MSCI sur une approche «Best-in-Class»

3 | Dialogue et engagement

- Dialogues réguliers avec les entreprises sur des sujets ESG
- Engagement individuel et collaboratif
- Intégration de l'analyse ESG au sein de la Politique de Vote de ODDO BHF Asset Management
- Procédure d'escalade si l'engagement n'est pas concluant

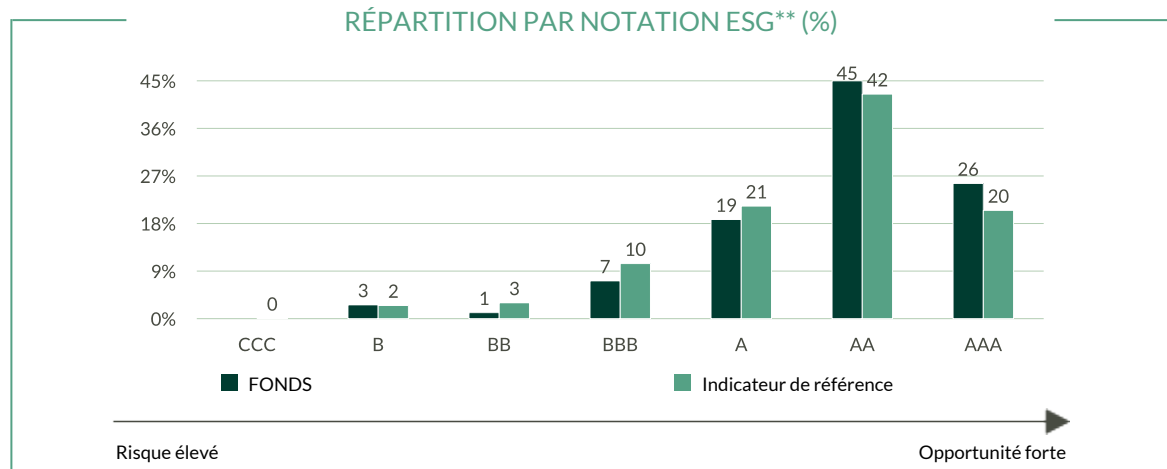
L'intégration ESG ODDO BHF Asset Management





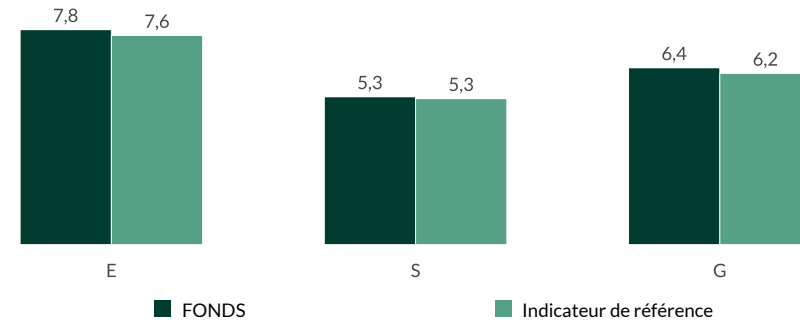
Indicateurs consolidés ESG*

Notation ESG		
	FONDS	Indicateur de référence
	févr. 26	févr. 26
Notation MSCI ESG	AA	AA
Couverture ESG**	91,7%	95,4%



Indicateur de référence : IBoxx € Corporates (TR)

NOTATION MOYENNE E, S ET G*



*ESG: Environnement, Social, Gouvernance

** le poids des titres est rebase sur 100 | notation selon la méthodologie MSCI de CCC (Risque élevé) à AAA (Opportunité forte)

Ceci n'est pas une recommandation d'investissement. Le fonds présente notamment un risque de perte en capital.

©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission.

Composition du portefeuille



Principales lignes du portefeuille										
	Segment	Pays	Poids dans le portefeuille (%)	Notation ESG*						
COMMERZBANK AG	Banques	Allemagne	3,57	AA						
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SA	Banques	France	3,10	AAA						
Banque Fédérative du Crédit Mu	Banques	France	3,00	AA						
AXA SA	Assurance	France	2,59	AAA						
DEUTSCHE BANK AG	Banques	Allemagne	2,49	AA						
Répartition sectorielle et notations ESG										
Segment	Poids %	Notation moyenne ESG**	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA	
Banques	38,3%	8,1	-	1,1%	-	-	9,1%	72,1%	17,7%	
Biens et services industriels	9,4%	7,6	-	-	5,4%	-	36,0%	34,1%	24,5%	
Immobilier	6,1%	8,9	-	-	-	-	9,8%	10,7%	79,5%	
Automobiles	6,0%	4,2	-	36,6%	5,7%	38,6%	6,3%	6,9%	6,0%	
Assurance	5,8%	9,5	-	-	-	-	-	29,4%	70,6%	
Services aux collectivités	5,3%	8,7	-	-	-	-	17,9%	19,9%	62,3%	
Telecommunications	4,2%	6,7	-	-	6,9%	30,6%	19,9%	24,8%	17,8%	
Nourriture & Boissons	3,9%	8,2	-	-	-	-	10,3%	67,8%	21,9%	
Santé	3,7%	6,4	-	-	-	29,1%	50,5%	20,4%	-	
Autres	17,3%	7,5	-	-	-	13,0%	31,1%	37,0%	18,9%	

** le poids des titres est rebase sur 100 | notation selon la méthodologie MSCI de CCC (Risque élevé) à AAA (Opportunité forte)
Ceci n'est pas une recommandation d'investissement. Le fonds présente notamment un risque de perte en capital.

©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission.



Top 10 contributeurs par notation ESG

Top 10 contributeurs par notation ESG				
	Segment	Pays	Poids dans le portefeuille (%)	Notation MSCI ESG
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SA	Banques	France	3,10	AAA
AXA SA	Assurance	France	2,59	AAA
VONOVIA SE	Immobilier	Allemagne	1,99	AAA
SIEMENS FINANCIERINGSMAATSCHAP	Biens et services industriels	Allemagne	1,47	AAA
ING GROEP NV	Banques	Pays-Bas	1,38	AAA
SSE PLC	Services aux collectivités	Royaume-Uni	1,35	AAA
DNB BANK ASA	Banques	Norvege	0,82	AAA
WESTERN POWER DISTRIBUTION (EA	Services aux collectivités	Royaume-Uni	0,76	AAA
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	Assurance	Italie	0,73	AAA
COVIVIO SA	Immobilier	France	0,69	AAA
Sous total des 10 principaux contributeurs			14,88	-

Ceci n'est pas une recommandation d'investissement. Le fonds présente notamment un risque de perte en capital.

©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission.



Plus faibles contributeurs par notation ESG sur l'année

Plus faibles contributeurs par notation ESG sur l'année				
	Segment	Pays	Poids dans le portefeuille (%)	Notation MSCI ESG
RENAULT SA	Banques	France	1,37	B
VOLKSWAGEN LEASING GMBH	Automobiles	Pays-Bas	0,99	B
SILGAN HOLDINGS, INC.	Biens et services industriels	Etats-Unis	0,46	BB
STELLANTIS NV	Automobiles	Pays-Bas	0,30	BB
T-MOBILE USA, INC.	Telecommunications	Pays-Bas	0,27	BB
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLAN	Automobiles	Pays-Bas	1,35	BBB
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE NE	Santé	Pays-Bas	1,14	BBB
ALPHABET, INC.	Technologie	Etats-Unis	0,68	BBB
JAB HOLDINGS BV	Services Financiers	Pays-Bas	0,54	BBB
TELEFONICA EUROPE BV	Telecommunications	Pays-Bas	0,53	BBB
Sous total des 10 principaux contributeurs	-	-	7,63	-

Ceci n'est pas une recommandation d'investissement. Le fonds présente notamment un risque de perte en capital.

©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission.



Intensité carbone (Scope 1 + 2)

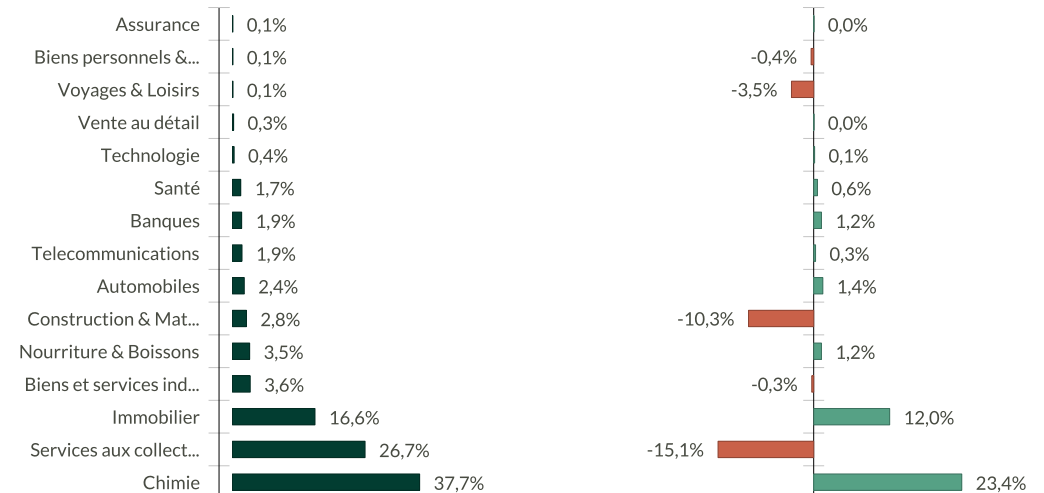
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€) - Fonds Global

	FONDS	Indicateur de référence
	février 2026	février 2026
Intensité carbone pondérée	72,4	113,5
Taux de couverture	100,0%	100,0%

10 principaux contributeurs à l'intensité carbone du portefeuille

	Secteur	Intensité carbone pondérée*	Poids dans le portefeuille (%)
Air Products & Chemicals, Inc. 2,95% 05/2031	Chimie	9,3	0,3%
Air Products & Chemicals, Inc. 3,45% 02/2037	Chimie	8,2	0,3%
Solvay Sa 3,875% 04/2028	Chimie	7,0	0,4%
Ausnet Services Holdings Pty L Eusa5 03/2075	Services aux collectivités	5,4	0,3%
A2A Spa 3,25% 05/2032	Services aux collectivités	2,2	0,5%
Digital Intrepid Holding Bv 3,875% 09/2033	Immobilier	2,2	0,3%
Digital Dutch Finco Bv 3,75% 01/2033	Immobilier	2,2	0,3%
New England Power Co. 3,563% 02/2034	Services aux collectivités	2,1	0,4%
Digital Euro Finco 1.125% 09/2028	Immobilier	2,0	0,3%
Sse Plc Eusa5 01/2028	Services aux collectivités	1,9	0,4%
Total		42,5	3,5%

RÉPARTITION PAR SECTEUR DE L'INTENSITÉ CARBONÉ DU PORTFFEUILL F



Indicateur de référence : IBoxx € Corporates (TR)

Méthodologie de calcul de l'intensité carbone : Nous avons mis à jour notre méthodologie de calcul de l'intensité carbone. À compter du 31 janvier 2023, lorsque les données carbonées reportées des entreprises ne sont pas disponibles ou incohérentes, des données carbonées estimées sont utilisées. Les estimations sont obtenues en calculant une moyenne sectorielle des émissions scope 1 et 2 rapportées aux revenus des entreprises.




* Intensité carbone: tCO2e / CA m€

Ceci n'est pas une recommandation d'investissement. Le fonds présente notamment un risque de perte en capital.

©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission.

Caractéristiques ESG



	FONDS		Indicateur de référence		ODD ONU*	
	février 2026	Couverture	février 2026	Couverture		
Environnement						
Exposition fossile	3,7%	96,4%	12,2%	97,9%		
Exposition aux solutions carbone, part verte	33,4%	98,3%	36,6%	98,2%		
Droits de l'homme						
Politique de respect des droits de l'homme	96,1%	99,4%	96,1%	98,9%		

Indicateur de référence : IBoxx € Corporates (TR)

*Objectifs de Développement Durable des Nations Unies
L'ensemble des indicateurs sont détaillés dans le glossaire en page 17.

©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission.



Glossaire - Définition des indicateurs de mesure d'impact

Score ESG

Ce score représente la moyenne pondérée des scores ESG de chaque position en portefeuille.

Exposition fossile

Source MSCI: Ce champ identifie le pourcentage maximum de revenus (déclarés ou estimés) qu'une entreprise tire de la production d'électricité basée sur les combustibles fossiles (charbon thermique, combustible liquide et gaz naturel).

Environmental Impact Solutions

Source MSCI. Ce champ représente le total de tous les revenus provenant de l'un des six thèmes d'impact environnemental, comprenant les énergies alternatives, l'efficacité énergétique, la construction écologique, la prévention de la pollution, gestion durable de l'eau ou l'agriculture durable.

Intensité carbone

Ce chiffre représente les émissions de gaz à effet de serre Scope 1 + Scope 2 les plus récentes ou estimées de la société, normalisées par les ventes en USD, ce qui permet de comparer des entreprises de différentes tailles. Méthodologie de calcul de l'intensité carbone : Nous avons mis à jour notre méthodologie de calcul de l'intensité carbone. À compter du 31 janvier 2023, lorsque les données carbone reportées des entreprises ne sont pas disponibles ou incohérentes, des données carbone estimées sont utilisées. Les estimations sont obtenues en calculant une moyenne sectorielle des émissions scope 1 et 2 rapportées aux revenus des entreprises.

Politique de respect des droits de l'homme

Pourcentage des entreprises en portefeuille ayant mis en place une ou des initiatives visant la protection des droits humains comparé à l'indice de référence.



AVERTISSEMENT

Bien qu'ODDO BHF Asset Management et ses fournisseurs d'informations, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les "Parties ESG"), obtiennent des informations (les "Informations") de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante de tout instrument ou produit financier ou indice. En outre, aucune des informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation.



ODDO BHF

ASSET MANAGEMENT

ODDO BHF AM SAS

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SAS au capital de 21 500 000€. RCS 340 902
857 Paris.

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France - Tél. : 33(0) 1 44 51 85 00

AM.ODDO-BHF.COM